

## Préparation à la visite

- Le visiteur suit un **protocole** strict de préparation :
  - ⇒ Passage par un sas d'habillage/déshabillage
  - ⇒ Lavage des **mains** et/ou application de solution hydro-alcoolique ;
  - ⇒ Port du **masque** chirurgical ou, en cas d'impossibilité, d'un masque alternatif,
  - ⇒ Prise de **température** ;  
(En cas de résident malade, il se peut que la visite soit interdite ou autorisée mais avec des mesures de précaution renforcées au niveau des Equipements de Protection Individuels (EPI), soit ajout de port d'une surblouse, d'une charlotte, surchaussures etc.)
  - ⇒ Réponse à l'ensemble des questions du questionnaire, du registre de visite, de la charte de visite et **signature** de l'attestation
- Le visiteur respecte les **circuits** d'arrivée et de sortie indiqués par le personnel de l'établissement et ne peut y déroger.
- Le visiteur évitera autant que possible de **toucher** les objets, murs et rampes, poignées de porte, sur son chemin.

## Pendant la visite :

- Une **distance** minimale de 1.5 mètres est respectée entre le visiteur et le résident.
- **Aucun contact physique n'est autorisé.**
- Le visiteur ne peut déroger au parcours imposé par l'équipe de l'établissement et ne peut aller d'une pièce à une autre (exemple : aller à la salle de soins pour demander des renseignements). En cas de besoin de contact, un contact téléphonique avec l'équipe de l'établissement doit pouvoir être possible au cours de la visite.

## Fin de la visite :

- A la fin du créneau, le visiteur est **raccompagné** au SAS d'habillage/déshabillage, via un circuit de sortie dûment identifié.
- La même conduite que le **circuit** d'arrivée est à respecter s'agissant du circuit de sortie :
  - ⇒ Eviter autant que possible de toucher les objets, mobilier, mur, rampes, poignées de porte, etc. sur le chemin.
  - ⇒ Le visiteur est ensuite raccompagné jusqu'à la sortie. **Aucune prise de rendez-vous orale n'est prise à cette occasion.**

**A l'issue de la visite, une nouvelle prise de rendez-vous peut être effectuée par mail ou sms. Une validation de la direction est obligatoire et écrite sous réserve de créneaux disponibles.** Le visiteur prend soin de **ne pas retenir l'agent** accueillant qui doit accueillir un autre visiteur.

## Parcours de visite :

**Vous arrivez sur la résidence :**

- Vous passez le portail,
- Vous montez jusqu'à à la deuxième entrée Accueil de jour,
- Vous pouvez garer votre voiture,
- Vous prévenez par téléphone de votre arrivée au 04.92.15.99.99.
- Une personne viendra vous accueillir,
- Vous serez au début du circuit avec les gestes barrières mis en place,
- Une fois les documents remplis, et les gestes barrières appliqués,
- Vous suivrez l'hôtesse jusqu'à votre parent, la visite se fera à l'extérieur sur la terrasse. En cas de pluie ou de mauvais temps, le circuit sera le même mais à l'abri dans une pièce appropriée.
- La visite terminée, vous déposerez vous déposerez votre parure barrière dans la poubelle DASERI mise à votre disposition,
- Vous referez le chemin à l'inverse de votre arrivée.

**En cas de non-respect de ces règles, le visiteur sera interdit de visite jusqu'à nouvel ordre. Lorsque le non-respect de ces règles amène un risque de contamination pour le résident, ce dernier est placé en confinement en chambre pour sa protection et celle de la communauté des résidents et professionnels.**

La Direction